

Bilan de compétences – 100% à distance

La période actuelle peut être propice à des questionnements de vos salariés sur leur projet professionnel, sur une évolution et/ou une reconversion professionnelle. Fort de son expérience en accompagnement des parcours, le pôle dédié du Cnam Pays de la Loire vous propose de les accompagner via **un bilan de compétences 100 % à distance**.

Objectifs pédagogiques

- Identifier et apprécier vos compétences professionnelles, vos capacités personnelles, vos intérêts professionnels, vos valeurs.
- Faire le point sur votre évolution professionnelle : analyser vos expériences de vie et de travail, anticiper un changement, vous projeter dans l'avenir.
- Vous orienter, élaborer et/ou valider un projet professionnel, étudier des pistes d'évolution, de mobilité interne-externe, déterminer un plan d'action pour concrétiser votre projet.
- Définir vos besoins de formation par rapport à un objectif de qualification et/ou un projet professionnel.
- Rechercher un emploi: vous situer par rapport au marché du travail, valoriser votre candidature.

Bénéficiaires

Toute personne souhaitant faire le point sur son parcours.

Prérequis éventuels nécessaires

Aucun prérequis est nécessaire.

Programme / contenu pédagogique

La démarche du bilan de compétences comprend obligatoirement trois phases : préliminaire, d'investigation et de conclusion.

○ LA PHASE PRELIMINAIRE

Cette phase a pour objet :

- de confirmer votre engagement dans la démarche ;
- de définir et d'analyser la nature de vos besoins, et d'informer des conditions de déroulement du bilan et des méthodes et techniques mises en œuvre.

○ LA PHASE D'INVESTIGATION

Elle vous permet :

- d'analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels ;
- d'identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, la connaissance de soi, de travailler sur la prospective en terme de pistes possibles (métier, secteur d'activité, fonctions ...);
- de déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle.

Cette phase va permettre soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

○ • LA PHASE DE CONCLUSION

Elle vous permet :

- au travers d'entretiens personnalisés de prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation ;
- de prévoir, le cas échéant, les principales étapes de la mise en œuvre du projet professionnel.

Cette phase se termine par la remise d'un document de synthèse, les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

A l'issue du bilan de compétences, un entretien de suivi à 6 mois est proposé. Il permettra de faire le point sur la mise en œuvre du projet et de réajuster si besoin les actions. Ce temps peut permettre également de consolider les objectifs de moyen et long terme.

Compétences attendues à l'issue de la formation

En fonction de vos besoins et de vos attendus, le bilan de compétences constitue une base solide pour :

- Donner une nouvelle orientation à votre vie professionnelle (préparer une reconversion, créer ou reprendre une entreprise, définir un projet de formation)
- Faire le point sur son parcours (repérer ses compétences, se situer sur le marché de l'emploi, anticiper les évolutions professionnelles, clarifier un projet...)
- Dynamiser sa carrière (optimiser sa recherche d'emploi, professionnaliser son parcours, négocier sa fin de carrière...)

Concrètement, le bilan de compétences permet de booster votre carrière et votre employabilité.

Intervenant

L'équipe de conseillers du pôle accompagnement des parcours du Cnam des Pays de la Loire possède une expertise pluridisciplinaire : psychologie du travail, gestion des ressources humaines, orientation éducative, économie de l'emploi, organisation,... et travaille dans un même esprit. De par leur formation initiale, leur parcours professionnel et leurs expériences dans le champ de l'accompagnement, ces conseillers sont amenés à réaliser toutes formes de prestations d'accompagnement : bilans de compétences, bilans personnels et professionnels, bilans de carrière, prestations de placement et d'orientation professionnelle Pôle Emploi, entretiens d'orientations, reclassement-outplacement, validation des acquis de l'expérience, entretiens d'opportunité VAE...

Le conseiller, qui vous accompagne tout au long de votre démarche, est expérimenté, avec une bonne connaissance des secteurs d'activités, des métiers, des formations et de leur évolution. Il garantit un cadre méthodologique, indispensable à la mise en œuvre d'un bilan de compétences réussi, il s'attache à instaurer une relation de confiance, essentielle à la qualité des échanges.

Accompagnement et outils pédagogiques

Dispositif 100% à distance

Cette démarche passe par un entretien préalable en visio avec le salarié, **gratuit et sans engagement**.

Vous êtes accompagné par un.e seul.e et même conseiller(e) tout au long de votre démarche, vous bénéficiez d'entretiens individuels personnalisés organisés en visio et les outils ont été créés spécifiquement pour guider votre réflexion, les étapes sont adaptables et modulables en fonction de vos objectifs.

Les praticiens travaillent à partir des techniques et outils suivants :

- Les techniques d'entretien dont l'entretien d'explicitation,
- Les techniques narratives et les outils des démarches biographiques,
- Des questionnaires, grilles d'auto évaluation et supports de réflexion relatifs au parcours, aux motivations, aux compétences, aptitudes, valeurs et aspirations du bénéficiaire,
- Le portefeuille de compétences : cet outil constitue un instrument de reconnaissance des acquis, utilisable tout au long de la carrière du bénéficiaire
- Des référentiels emploi/métier et des bases de données métiers (Logiciel Transférance, référencements Internet,...), des WEBTV,
- Des référentiels de compétences et de formation
- Une documentation sur l'environnement socioéconomique, sur le marché du travail

À chaque phase du processus correspondent des outils appropriés tels que : supports de réflexion, questionnaires et inventaires, grilles d'auto-évaluation, fiches de synthèse...

Le résultat du travail engagé est capitalisé dans le classeur « outils » du bénéficiaire qui constitue une trace active de l'expérience, une banque de données sur soi-même et un outil-ressources pour réitérer la méthodologie au-delà de l'accompagnement proprement dit.

Evaluation du dispositif

Remise d'un document de synthèse au bénéficiaire.

Remise d'une attestation de suivi.

Questionnaire d'évaluation

Durée et planification


24 heures dont 14 heures en visio et 10 heures de travail accompagné à distance.

Les rendez-vous en visio sont généralement espacés de 10 jours pour permettre au bénéficiaire de travailler sur ses supports, de mener ses investigations et/ou ses recherches avant chaque rendez-vous avec son conseiller. Le planning des rendez-vous est adaptable en fonction des besoins et des attentes du bénéficiaire.

Tarif

1 500 € / personne.

Somme forfaitaire exonérée de TVA



BULLETIN D'INSCRIPTION VALANT CONVENTION DE FORMATION SIMPLIFIÉE

En application des dispositions du livre III, sixième partie, du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Entreprise /Organisme :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Tél. : **SIRET :**

Email (signataire ou gestion de la convention) :

Souhaitez inscrire à la formation **Bilan de compétences – 100% à distance**

Dans le cadre d'un financement FNE - OUI : Non :

Le/s participant/s suivant/s :

* Informations indispensables à l'ouverture du compte sur la plateforme d'enseignement numérique de formation

	civilité	nom	prénom	date de naissance*	email de connexion*
1					
2					
3					
4					
5					
6					

Si vous souhaitez inscrire plus de salariés à cette formation, n'hésitez pas à joindre une liste en annexe de ce document.

Date : planning adaptable

Nombre d'heures: 24 heures

Montant par participant : 1500 € exonéré de TVA.

Montant total de la présente convention = 1500 € x =

(Nombre participants x coût formation)

Organisation et modalités de la formation :

Le programme, le planning et les objectifs de formation ont été remis à l'élève et à l'entreprise, et sont annexés à la présente convention.

Les signataires déclarent avoir pris connaissance des documents cités ci-dessus.

Un nombre minimum d'inscrits peut être requis pour déclencher l'ouverture de l'action. La présente convention est effective sous réserve que ce nombre soit atteint.

N° SIRET 32439762900118 - N° organisme de formation 52440210544 – code APE 8542Z

Cnam – Direction du marketing et de la relation client
25 bd Guy Mollet – bp 31115 – 44311 Nantes cedex 3
tél. : 02 40 16 16 60 – entreprises@cnam-paysdelaloire.fr

La formation ouverte à distance

Les formations sont dispensées en FOAD (formation ouverte à distance) et le Cnam répond à la réglementation en vigueur pour ce type de modalité - **Décret n° 2018-1341 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux modalités de conventionnement des actions de développement des compétences.**

Le dispositif employé est la formation accompagnée par un enseignant, via la plateforme numérique de formation du Cnam à l'aide de supports pédagogiques spécifiques et d'échanges réguliers.

Le Cnam dispose d'un espace numérique de formation (ENF), portail numérique intégrant une plateforme numérique de formation. Chaque stagiaire a un compte personnel d'accès. Des contenus de cours (sous forme de ressources numériques de type pdf, vidéo, exercices, quiz d'acquisition de connaissances et d'autoévaluation, exercices collaboratifs, cas pratiques...) sont proposées selon un scénario pédagogique conçu en fonction des objectifs à atteindre, et des connaissances à acquérir, en conformité avec le programme de formation.

Lors de l'usage de l'espace numérique de formation, une assistance technique est prévue.

L'entreprise s'engage avant l'inscription à valider que le salarié inscrit est équipé et connecté pour pouvoir suivre une formation à distance dans de bonnes conditions de travail.

Dispositions financières :

Le paiement s'effectuera à l'inscription.

Dans le cas d'une convention FNE, la société s'engage à effectuer les démarches nécessaires auprès de la DIRECCTE ou de son OPCO.

Annulation d'inscription

- ❖ Pour toute annulation adressée moins de 14 jours avant le début de la formation, les frais de participation restent dûs.
- ❖ Hors dispositif FNE le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par une autre personne.

En cas d'absence ou d'abandon au cours d'un stage, le montant du dédit s'élèvera au montant intégral des droits d'inscriptions relatifs aux journées de formation auxquelles les participants n'auront pas assisté

Différends éventuels

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le Tribunal de Nantes sera seul compétent pour régler le litige.

Règlement

Le paiement par virement bancaire est à privilégier afin de ne pas retarder la validation des inscriptions :

Merci de joindre copie de l'avis de virement à votre inscription.

IBAN CIC : FR76 3004 7141 2200 0273 1160 158

Entreprise :

Nom signataire :

Prénom signataire :

Fonction :

Pour l'organisme de formation
Cnam des Pays de la Loire
et par délégation de son directeur
Yannick Lefeuvre
Sébastien Bricaud
Responsable Plateforme administrative
Signature et cachet